



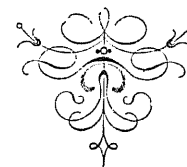
NOTES

SUR LA

DÉRIVATION DU VERBE BASQUE

PAR

JULIEN VINSON



PARIS

MAISONNEUVE & C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, quai Voltaire, 15

—  
M DCCC LXXV

---

ORLÉANS. — TYPOGRAPHIE DE GEORGES JACOB.

---

## LE VERBE AUXILIAIRE BASQUE.

---

Tel est le titre d'une très-intéressante brochure de M. Van Eys, parue en octobre dernier, et dont j'aurais dû rendre compte plus tôt; mais je ne regrette pas trop ce retard, qui me permet de répondre aux *Observations* du savant linguiste insérées dans le dernier numéro de la *Revue*. Aussi bien, les plus importantes de ces observations ont trait au verbe basque et peuvent être comprises dans une revue générale, en même temps que la précieuse plaquette annoncée ci-dessus.

Comme tous les basquistes, M. Van Eys s'est heurté à la grande question, au problème redoutable de la singulière conjugaison euscarienne. Il n'avait fait que l'effleurer dans son petit, mais excellent, *Essai de grammaire*; il lui a naturellement paru nécessaire d'y revenir, maintenant que la publication achevée de son *Dictionnaire* lui a fait des loisirs. De là cet opuscule, modeste en ses seize pages, mais fort important par le sujet qu'il traite, par la hardiesse et la nouveauté de ses conclusions, par la compétence enfin et le mérite de son auteur.

Les cinq premières pages sont simplement un aperçu rapide de la théorie essentiellement métaphysique de M. l'abbé Inchauspe, pour qui le verbe basque est une sorte d'être incorporel, sans radical phonétique distinct.

M. Van Eys montre que cette théorie était déjà indiquée dans les *Études euscariennes* de MM. d'Abbadie et Claho, publiées en 1836. J'ai assez fatigué les lecteurs de la *Revue* (1) par l'exposition et la critique de cette théorie et de toutes celles qui ont été émises avant M. Van Eys, pour que je puisse me dispenser d'insister sur cette partie de sa brochure, où je ne signalerai qu'une remarque fort juste (p. 6) sur l'application des formules de la dogmatique chrétienne à la vaste complexité du verbe basque.

M. Van Eys s'occupe de l'explication que j'ai proposée, mais il ne la discute pas. Dans les quelques lignes qu'il lui consacre, je trouve pourtant une inexactitude : je n'admets point, en effet, que le radical du verbe « avoir » basque, *u*, n'ait pas de sens ; pour moi, cet *u* signifie « avoir », et la formule périphrastique *ikusten dut* « je le vois », ou *maite dut* « je l'aime », signifie proprement « je l'ai en vue » ou « je l'ai cher », comme *ethortzen* « je suis en action de venir ». J'ai dit (*Revue*, t. V, p. 206) que cet *u* se retrouve dans *ukhan* (bas-navarrais ; *ukan*, vieux labourdin ; *ukhen*, souletin, varié en *ekun* dans la vallée du Roncal), qui a le sens très-précis de « avoir, eu », et j'ai tâché de répondre à l'objection tirée de la présence du *k* : *kan*, de *ukan*, ai-je dit, pourrait être une simple terminative analogue au *ki* de *yarreiki* « suivi », lequel n'est nullement radical, témoin la variante dialectale *jarraitu* et la forme verbale simple *darraio* « il suit à lui (il le suit) ». Puisque, du reste, M. Van Eys ne paraît pas avoir bien saisi mes propositions, dissémi-

(1) Voyez *Revue*, t. I, p. 385, 390 ; II, p. 241 ; IV, p. 167 ; V, p. 190 ; VI, p. 238 ; VII, p. 99.

nées dans beaucoup d'articles isolés, je demande la permission de résumer ici le résultat de mes recherches.

Je m'étais proposé tout d'abord de me rendre compte de la multiplicité des temps du verbe basque, et j'avais essayé dans ce but d'en dresser le tableau complet ; je n'ai pas tardé, en faisant abstraction des usages de ces temps et en ne m'en tenant qu'à la forme extérieure, à remarquer que chacun des deux auxiliaires se partageait en deux séries de temps identiquement formés de deux radicaux différents ; j'ai eu, par exemple pour le verbe *dut* « avoir », considéré dans tout le développement de sa conjugaison auxiliaire, le tableau ci-après. Mais tous les temps de ce tableau existent plus ou moins dans les divers verbes simples conservés, et il convient de placer en regard les formes similaires :

du,	* deza,	* dagi,	dakusa,
zuen,	zezan,	legian,	zakien,
duke,	dezake,	daike,	derrake,
* beu, * biu,	beza,	begi,	bego,
»	»	begike,	emokel,
luke, leuke,	lezake,	leike,	leroake,
zuken, zukean, leukean,	zezakean,	legikean,	liyoakean,
balu,	baleza,	balegi,	balekar,
ailu,	aileza,	»	ai....

(Les formes \* *beu*, *biu* ne sont plus employées en basque moderne ; \* *deza* et \* *dagi* sont les primitifs incontestables des subjonctifs actuels dont je reparlerai plus loin.)

Oihenart avait déjà (*Notitia*, 1638, p. 65 ; 1656, p. 69) divisé les conjugaisons et distingué *eza* et *adi* de *u* et *iz*. Je n'ai pas à m'occuper ici de l'hypothèse *eza* = *iz*, qui

n'infirme en rien mes conclusions (1). Quoi qu'il en soit, ce tableau prouve : 1° la primitivité de la conjugaison simple; 2° le parallélisme et la distinction des formes. Il ne faut point oublier du reste que, dans l'usage courant, « j'aurais », « tu avais », etc., se rendent par *nuke*, *zî-nuen* (vous l'aviez), tandis que jamais une forme en *eza* ne se prend seule avec le sens de « avoir ».

N'est-il pas, au surplus, évident que tous les temps de ce tableau, et ici leur signification même nous aide, se classent en deux séries morphologiques rattachées, l'une au présent *du*, *deza*, etc., l'autre à l'imparfait *zuen*, *zè-zan*, etc.? Cette dérivation paraît d'autant plus admissible que la comparaison des dialectes et l'étude de la dérivation générale prouvent l'adventicité du *n* final des imparfaits. (*Revue*, t. V, p. 215; VI, p. 251.)

Toute la difficulté se réduit donc à l'analyse du présent et de l'imparfait. Nous avons à y rechercher : 1° les éléments formels; 2° le radical. Il nous faut les reconstituer par la comparaison de toutes les formes verbales analogues dans les huit dialectes et leurs principales variétés.

Commençons par les éléments formels. Je ne puis développer ici toutes les formes comparées; je ne donne que les résultats de la comparaison :

I. — SUJETS.

A. — Première personne singulier.

1. *n* initial dans les imparfaits : *nembillen* « je marchais » ;
2. *n* initial dans les intransitifs présents : *noa* « je vais » ;

(1) Cette hypothèse est du prince L.-L. Bonaparte.

3. *t* final dans les transitifs présents : *dut* « je l'ai » ;
4. *t* final dans les imparfaits transitifs à régime direct de deuxième personne : *hindut* « je t'avais », primitif de *hindudan*.

B. — Première personne pluriel.

1. 2. *g* initial là où le singulier est *n* ;
3. 4. *gu* final là où le singulier est *t*.

C. — Deuxième personne singulier.

1. 2. *h* initial correspondant à *n* et *g* : *huen* « tu l'avais » ;
3. 4. *k* final (devenu *n* si on parle à une femme) correspondant à *t* et *gu* : *duk* « tu l'as ».

D. — Deuxième personne pluriel ancien.

1. 2. *z* initial : *zoazi* « vous allez » ;
3. 4. *zu* final : *duzu* « vous l'avez ».

D<sup>2</sup>. — Deuxième personne pluriel actuel.

1. 2. *z* initial et *e* ou *te* (signe de pluralité) final : *zenakusatén* « vous pl. le voyiez » ;
3. 4. *zute*, *zue* final : *dezute* *guip.*, *duzue* *lab.* « vous pl. l'avez ».

E. — Troisième personne singulier.

- 1° *d* initial au présent intransitif : *dabila* « il marche » ;
- 2° *z* ou *l* initial aux imparfaits : *zuen* « il l'avait », *zedin* = *ledin*.

3° Manque aux transitifs, où les deux premières personnes sont finales : *du* « il l'a », *daki* « il le sait ».

F. — Troisième personne pluriel.

- 1° Dans les transitifs, *e* ou *te*, signe de pluralité, ajouté ;
- 2° Dans les intransitifs, *z* : *douz* « ils vont », — prend

souvent une voyelle épenthétique, *doatza* « ils vont », — commun d'ailleurs aux trois personnes pluriel : *gatoz*, guip. = *gathortzi*, lab. « nous venons » avec pléonasme (*g* et *z*).

II. — RÉGIMES DIRECTS.

A. — Première personne singulier.

Dans tous les cas, *n* initial : *nendukaten* « ils tenaient moi ».

B. — Première personne pluriel.

*g* initial : *garamatza* « il porte nous ».

C. — Deuxième personne singulier.

*h* initial, et manque conséquemment dans les dialectes espagnols : *hinduen* lab. = *indukan* ou *indunan* guip. « il avait toi ».

D. — Deuxième personne pluriel.

*z* initial : *zaroaguz* bisc. « nous tirons vous ».

D<sup>2</sup>. — Deuxième personne pluriel actuel.

*z* initial et signe de pluralité : *zintuzketet* lab. = *zintükeyet* soul. = *zindukeedaz* bisc. « j'aurais vous ».

E. — Troisième personne singulier.

1° Dans les imparfaits, manque : *nuen* « je l'avais », *banerro* « si je le disais à lui » ;

2° Aux présents, *d* initial : *derranean* « quand il le dit » (*Oihenart*, *Prov.* 491.)

F. — Troisième personne pluriel.

Ne diffère du singulier que par l'addition d'un signe de pluralité. Ce signe est quelquefois *t* : *nituen* « je les avais », *ditut* « je les ai » ; il est généralement *z* : *dodaz* bisc.

« je les ai », *dezaguzke* « il les connaîtra peut-être » (*Oihenart*) ; ce *z*, appuyé sur *a*, *i*, adventices, varie en *tza*, *tzi*, *zka*, *zki* : cf. *dakitzi* guip. « il les sait » = *dakidaz* bisc. = *dakizkit* lab. *zakizkan* lab. « il les savait ».

D'ailleurs, les pronoms régimes des trois personnes pluriel sont toujours pléonastiquement accompagnées d'un signe de pluralité ; c'est ce qui explique la différence morphologique entre *nau* « il m'a » et *gaitu* « il nous a ».

III. — RÉGIMES INDIRECTS.

Un signe final, sauf quand le sujet est final : dans ce cas, il le précède immédiatement.

A. — Première personne singulier.

*t* : *erradan* « dis-le à moi, ô femme », *datorkit* « il vient à moi ».

B. — Première personne pluriel.

*gu* : *egiguzu* « faites-le à nous ».

C. — Deuxième personne singulier.

*k* (*n* pr. le féminin) : *darraik* « il suit à toi » ; tombe sombre souvent s'il cesse d'être final : *darraqueadano* Liçarrague « jusqu'à ce que je puisse te le dire » (*darrakeat* pr. \* *darrakekat*).

D. — Deuxième personne pluriel.

*zu* : *nagotzu* lab. = *nagokizu* guip. « je demeure à vous ».

D<sup>2</sup>. — Deuxième personne pluriel actuel.

*zute*, *zue* : *diotsuet* « je le dis à vous pl. ».

E. — Troisième personne singulier.

*o*, *a* : *narrayo* lab. = *narraika* bas-nav. « je suis à lui » (*sequor*).

F. — Troisième personne pluriel.

*ote*, réduit souvent à *e* (par \**oe*) : *eguiècne* « faites-le lui, vous pl. », *zayote* lab. = *zaye* soul. = *yake* bisc. « il est à eux ».

De plus, dans un grand nombre de formes du régime indirect, on remarque un *k*, souvent *ki*, adventice et en apparence inutile. Je propose d'y voir le signe même du datif : cf. *doakit* guip. = *yot* bisc. « il va à moi », *nit-zayo* soul. = *natzako* bisc. = *natzayo* guip. lab. = *natçaica* Axular « je suis à lui », *zeyon* soul. mod. = *zerion* soul. anc. = *zion* guip. lab. = *zakon* bas-nav. = *zangon* bas-nav. = *zeraucan* bas-nav. « il l'avait à lui ».

Le tableau suivant (1) présente le résumé de ces observations :

Personnes.	Pronom sujet ou régime direct.	Radical verbal.	Signe de pluralité du régime direct.	Signe du datif.	Pronom régime indirect.	Signe de pluralité du régime indirect.	Signes des allocutives.	Pronom sujet.	Pluralité du sujet ou du régime direct.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1 <sup>re</sup> p. s.	N				T	»		T	
2 <sup>e</sup> p. s.	H				K, N	»		K, N	
3 <sup>e</sup> p. s.	D, L, Z				O	»		»	
1 <sup>re</sup> p. pl.	G	(divers)	Z	KI	GU	»	K, N, ZU	GU	Z
2 <sup>e</sup> p. pl. anc.	Z				ZU	»		ZU	
2 <sup>e</sup> p. pl. mod.	Z				ZU	TE		ZU	TE
3 <sup>e</sup> p. pl.	D, L, Z				O	TE		»	TE

(1) J'ai compris dans ce tableau les signes des formes allocutives, bien que je n'en ai pas parlé, pour éviter des longueurs, dans le résumé qui précède. On sait que ces formes ont pour but de spé-

Je ne pense pas qu'il soit utile de faire suivre d'explications détaillées ce tableau théorique. Les *te* des colonnes 7 et 10 sont en face des signes de la colonne précédente auxquels ils s'ajoutent exclusivement : *zute*, *ote*, *te*. Les signes des colonnes 4, 5, 8 et 10 (*z*) s'ajoutent à toutes les personnes.

A l'aide de ce tableau, on doit pouvoir recomposer toute forme verbale, en tenant compte des lois phonétiques et des particularités dialectales. Il suffirait donc, pour en vérifier l'exactitude, de prendre au hasard une forme verbale réelle quelconque, et de voir si elle peut s'analyser conformément aux indications ci-dessus, et réciproquement de voir si une forme théorique peut, étant données les lois phonétiques générales et spéciales, se réduire aux formes de même sens actuellement en usage dans les dialectes euscariens.

Quant au radical (col. 3), il varie naturellement suivant

cifier le sexe de la personne interpellée ou d'indiquer qu'on veut lui témoigner une considération particulière. Le retablisement de ces formes est très-facile, même pour celles masculines où le *k* est évidemment le signe général, bien qu'il soit souvent remplacé par *t* ou *y*, ou qu'il soit souvent purement et simplement tombé. C'est ce dernier phénomène qui s'est produit dans *drauat* « je l'ai à toi, ô mâle », qui n'est point pour *drauhat*, comme le voudrait M. Van Eys ; en effet, les formes de la première personne sujet ne diffèrent de celles de la troisième personne sujet que par un *t* final en plus ; or on dit *drauc* « il l'a à toi, ô mâle ». Quant à l'objection tirée de ce que *draucat* signifie « je l'ai à lui », elle n'est pas décisive : nous avons, dans le verbe basque, bien des exemples de formes ainsi doubles ; ici, on doit analyser *drau-ca-t* « le avoir-à lui-je », tandis que dans \**draucat* « je l'ai à toi, ô mâle », on a *drau-c-à-t* « le avoir-toi, mâle » euphonique « je » ; dans *drauat*, l'*a* euphonique a persisté après la chute du *k*. Il est vrai que M. Van Eys veut que *h* soit primitif et non *k* ; j'espère lui démontrer une autre fois son erreur.

les verbes. Pour l'auxiliaire « avoir », le seul qui doive nous occuper ici, on trouve les syllabes radicales suivantes : *u, au, o, a, eu, e, i, ai, ü* ; ces diverses variations peuvent facilement dériver de *u* par permutations en *i* et *ü*, *guna* par *a* ou *e*, réduction du *guna* à la voyelle de renforcement (1), tous faits phonétiques habituels au basque. Une difficulté se présente : beaucoup de formes à régime indirect dans presque tous les dialectes ont un *r* intercalaire inexplicable. C'est ici qu'intervient la théorie de M. Van Eys que nous avons à discuter.

Les formes avec ce *r* intercalaire se retrouvent plus ou moins dans les divers dialectes du basque moderne parlé, sauf en bas-navarrais. Le bas-navarrais littéraire ancien l'a pourtant (*Poésies* de Dechepare, 1545), ainsi que le souletin (*Prône* de 1676, *Catéchisme* de Belapeyre de 1695) ; mais les écrivains modernes ne l'emploient pas. Seul le labourdin littéraire l'a toujours conservé, bien qu'il soit banni du langage courant. Voici, pour la troisième personne sujet, la liste des formes où figure ce *r*, ainsi que quelques variantes de ces formes tirées de divers auteurs :

(1) Il me paraît difficile de nier ces phénomènes en présence des permutations dialectiques telles que les suivantes : 1° *guna* : *uri* lab. = *auri* nav. mér. = *auri* guip. « pluie », *utzi* lab. = *eutzi* guip. = *eitzi* soul. « laissé », *orhit* soul. = *orit* sal. = *oreit* aezc. = *oroit* nav. mér. = *orhoit* lab. « se souvenir », *bareu* llodio = *baru* bas-nav. esp. = *barur* lab. « jeûne » ; 2° réduction des diphthongues à leur première composante : *aditu* du latin *auditum*, *aundi* bisc. = *handi* lab. « grand », *aurkitu* lab. = *arkitu* nav. mér. « trouvé », *desku* llodio « il l'a à nous » = *deusku* bisc. gén. ; *gatch* bisc. = *gaitz* lab. « mal » ; et même *Inchauspe* = *heltsazpe* « sous le noyer », nom propre. Le mot suivant offre les deux genres de changements : *oinazturak* aezc. = *inazturak* ronc. = *oñesturak* nav. mér. = *inẽzturek* olza « les éclairs. »

	DECHEPARE.	LIÇARRAGUE.	DIVERS.	AXULAR.	BELAPEYRE.
Il l'a à lui,	dio,	drauca,	dio,	dio,	derio.
Il l'a à eux,	,	draue,	diote,	deraeu,	derie.
Il les a à lui,	,	,	diotza, diozka,	derautça,	deritço.
Il les a à eux,	,	,	diotzate, diozkate,	derauzte,	deritce.
Il l'a à toi, ô mâle,	deraye (ils l'ont à toi),	drauc,	darok,	,	,
Il l'a à vous,	,	drauçu,	darozu,	deratçu,	dericü.
Il l'a à vous pl.,	,	drauçue,	darozue,	,	dericie.
Il les a à toi, ô mâle,	,	,	darozkik,	,	,
Il les a à vous,	darauritzut (je les ai à vous),	drauzquiçu,	darozkizu,	deratçu,	deritçü.
Il les a à vous pl.,	,	drauzquiçue,	darozkizue,	,	deritcie.
Il l'a à moi,	deraut, daraut,	draut,	darot,	deraut,	derit.
Il l'a à nous,	,	draucu,	darogu,	deraucu,	dericü.
Il les a à moi,	,	,	darozkit,	,	derizt.
Il les a à nous.	,	,	darozkigu,	,	derizcü.

Dechepare a écrit en 1545 et en bas-navarrais ; Liçarrague, en 1571 et en labourdin mêlé de bas-navarrais ; Axular, en 1643 et en labourdin mêlé de haut-navarrais ; Belapeyre, en 1695 et en souletin. La colonne « divers » comprend l'ensemble des écrivains labourdins (1).

Ceci donné, M. Van Eys a été frappé d'une idée : il a trouvé une certaine ressemblance phonétique entre le *darot* labourdin, par exemple, et le verbe *darooat* employé, selon Zavala (*El verbo vizcaino*, Saint-Sébastien, 1848,

(1) Il y aurait bien d'autres formes à citer. On en trouve notamment de très-intéressantes dans le *Prône* labourdin de 1651 (réimprimé à Bayonne et à Londres en 1866, deux éditions), par le prince Bonaparte. Cette brochure est presque tout entière en bas-navarrais occidental. J'y relève les variations suivantes : *daroca* « il l'a à lui », *darogu* = *daragu* = *daraucu* « il l'a à nous », *diotzagu* = *darauzquiçu* = *darozquiçu* « il les a à nous », *diogu* = *daracogu* « nous l'avons à lui », *daratçogu* « nous les avons à lui », *darauciet* « je l'ai à vous pl. », *daracot* « je l'ai à lui », *darac* « il l'a à eux », *darauzquiciet* « je les ai à vous pl. », *daroztegu* « nous les avons à eux ».



in-4<sup>o</sup>, p. 23-26), comme auxiliaire fréquentatif en biscayen. Il en a conclu que les formes labourdines dérivait de celles correspondantes du verbe *darroat*, et que par suite les syllabes *aroa*, *eroa*, devaient donner le radical de toute la conjugaison verbale de l'auxiliaire « avoir », ce qu'il a essayé de démontrer. Il croit notamment que *dut* n'est que *darroat* contracté; que *nuen* « je l'avais » vient de *neban* ou \**neuan* dérivé de \**neoan* dérivé de \**neroan* par la chute du *r* fréquente en basque entre deux voyelles brèves. Du reste, M. Van Eys ne retrouve plus ce radical dans les dialectes guipuzcoan, biscayen et souletin, dont il explique les formes attributives (à régime indirect) par le verbe *cutsi* « tenir » (en biscayen); le souletin (dont M. Van Eys ignorait les formes anciennes en *r*) rentre d'ailleurs dans le cas, général suivant M. Van Eys, du labourdin et du bas-navarrais, son *deitziet* « je l'ai à vous pl. » n'ayant rien de commun avec *cutsi*, puisque Belapeyre écrit *dericiet* et que le premier *t* de *deitziet* est seulement le renforcement du *z* après une diphthongue.

Quant à *darroat*, c'est l'infinitif présent de *eroan* (l'imparfait est *neroan*) dont le sens propre est « faire aller »; *eroan* est le causatif de *yoan* « aller », et il est formé, non de *erazo-yoan* (pourquoi *erazo* plutôt que *arazi* labourdin ou *erazi* souletin?), mais de *era-yoan* (1). M. Van Eys part de ce que *eroan* sert en biscayen comme auxiliaire fréquentatif, pour admettre que *darroat* « je fais aller, j'em-

(1) Les causatifs basques de formes analogues, aujourd'hui rares, étaient vraisemblablement très-fréquents avant l'invention de la conjugaison périphrastique. On en trouve de nombreux exemples notamment dans les *Proverbes* recueillis par Oihenart, 174 : *derahaza* « il les fait oublier », 34 : *deragoza* « il les fait jeter », 37 : *deraidic* « il

porte, j'emmène » a pu prendre le sens de « j'ai », « j'ai habituellement ». Est-ce bien rigoureux ? Si j'accorde volontiers que l'on puisse rendre en italien par *se va dicendo* le simple français « on dit »; si je conçois que pour traduire « je le mange habituellement », le basque emploie la formule « je le fais aller en action d'être mangé », *jaten darroat*; si je comprends encore à la rigueur que « je le lui donne », paraphrasé en « je l'ai à lui en action d'être donné », s'exprime par « je le fais aller à lui en action d'être donné », il ne m'est pas possible d'admettre que lorsqu'un basque dit *eztut ogirik* « je n'ai pas de pain », il dise en réalité « je ne fais pas aller de pain ». Je ne puis consentir à cette extension fonctionnelle d'un radical composé de signification parfaitement précise.

Ceux qui auront lu la brochure de M. Van Eys trouveront, au surplus, comme moi sans doute, ses explications sur la dérivation des formes objectives simples (à régime direct seul) excessivement pénibles et aventureuses. De toutes les formes primaires se dégage nettement un radical *u*. Je suis en ceci d'accord avec le prince L.-L. Bonaparte; seulement, pour ce dernier, cet *u* fait partie du pronom régime, tandis que, pour moi, il est le verbe « avoir » : je ne parle pas, bien entendu, des formes en *eza* sur lesquels je reviendrai.

le fait faire, ô toi mâle » : ce dernier est le causatif d'un verbe encore employé par les auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle, mais oublié de nos jours.

Quant à la dérivation de ces formes, j'ai indiqué naguère dans cette *Revue* (II, 239) l'hypothèse du docteur Mahn, de Berlin, qui voit dans le *ra* de la seconde syllabe un infixe; j'ajoutais qu'il convenait peut-être de n'y voir qu'un préfixe, la voyelle initiale des radicaux primaires ne paraissant ni primitive ni stable. Je ne puis encore me prononcer définitivement sur cette importante question.

C'est seulement pour les expressions attributives (1) que les arguments de M. Van Eys ont une valeur réelle; mais ces expressions, au nombre de douze sur dix-huit (ou de quatorze sur vingt et un, si l'on dédouble la seconde personne pluriel), sont, il faut bien le remarquer, primitivement étrangères au verbe « avoir ». Ce verbe, en effet, ne comporte point en lui-même d'idée attributive, d'idée de rapport extérieur; on ne pouvait jamais songer à dire « je l'ai à lui » ou « tu l'as à moi » avant l'invention de la conjugaison périphrastique. C'est seulement alors qu'on eut à rendre la pensée « je le donne à toi » par une périphrase où entrerait, seul conjugué, le verbe « avoir », que le besoin de formes relatives spéciales à cet auxiliaire se fit sentir et qu'on eut à dire « je l'ai à toi ». Par conséquent, si la démonstration de M. Van Eys est exacte, si les formes attributives de *dut* dérivent de *daroat*, il faut en conclure uniquement qu'à l'époque de la création des conjugaisons composées, on remplaça les formes attributives de *dut*, qui n'existaient pas, par celles d'un autre verbe, *eroan* « faire aller, emporter, emmener ». Sous cette forme, l'hypothèse de M. Van Eys est parfaitement admissible.

Mais la démonstration de M. Van Eys est-elle vraiment exacte, et est-il bien certain que, dans ces expressions relatives, la comparaison des dialectes restitue le radical *ero* ou *eroa*? Je dis *ero*, parce que je concède à la rigueur la chute de l'*a* qui est pourtant radical (*yoan* « aller », *noa* « je vais », etc.); il est vraisemblable, dans l'hypothèse de

(1) J'emprunte ce mot à l'intéressante et très-méthodique étude de M. Fr. Ribary sur la *Langue basque* (*Nyelvtudomány közlemények*, V, 37-75, 426-474), dont je compte faire paraître très-prochainement une traduction française, avec des notes complémentaires.

M. Van Eys, que les formes de *daroat* substituées à celles qui manquent de *dut* aient subi une décadence formelle profonde, puisqu'elles servent depuis longtemps dans une autre acception qu'à l'origine. Il me paraît pourtant que les formes *erau*, *era*, *aro*, *eri* restituent plutôt *aru* ou *eru* que *aro* ou *ero*: *eri* est la mutation de *u* en *i*, propres aux dialectes navarro-souletins; *erau* est le guna par *a*; *era* est la réduction du guna à la lettre de renforcement; *aro*, c'est la condensation du guna *au* en *o*. Quoi qu'il en soit, du reste, toutes les formes employées ne seraient pas facilement explicables; ainsi, comment se serait produit *daraat* ou *deraut* « il l'a à moi »? Par quelle suite de phénomènes *eroan* aurait-il pu donner des formes telles que *ginioten* lab., *geneyen* soul., *geuntscen* bisc., *gindaye* nav. occ. d'Aezcoa, *ginaben* nav. or. de Salazar « nous l'avions à eux », ou *dauku* lab., *deikü* soul., *digu* guip., *deuscu* bisc., *daukiu* nav. or., *dauqu* nav. occ. d'Aezcoa *daikugu* soul. de Roncal? Quelles relations y a-t-il entre *drauca*, *draucat*, et *dio*, *diot* de même sens? Je n'insiste pas sur la diversité des dialectes où tant de formes sans *r* obligent M. Van Eys à faire intervenir de nouveaux radicaux. Et quelles difficultés n'offrent pas ces formes isolées, individuelles, à nasales par exemple, comme j'en ai maintes fois entendues dans la bouche de personnes originaires des régions bas-navarraises, *zantan* pr. *zautan*, *nerantzun* pr. *nerantzun*! Les formes en *der*, *dr* pourraient-elles s'expliquer par un redoublement de la consonne initiale? le *r* y est-il identique à celui de cet auxiliaire mystérieux qui forme un doublet des potentiels et conditionnels, *diro* pr. *dezake*, *liro* pr. *lezake*, etc.?

En résumé, je le répète, l'hypothèse de M. Van Eys est

possible quant à la dérivation des attributives de l'auxiliaire transitif; mais elle n'est point suffisamment démontrée.

Cette argumentation de M. Van Eys, qu'il étend avec beaucoup moins de vraisemblabilité à tout le présent et à tout l'imparfait de l'indicatif, il n'ose plus l'appliquer à l'impératif et au subjonctif. Pour l'impératif, il dit avec raison dans sa brochure que le radical y est en *au* ou *eu* : cf. *biu* « qu'il l'ait », *auk* « aie-le », *auque* « ayez-le, vous pl. » (Liçarrague); *beu* « qu'il l'ait », *euque* « ayez-le, vous pl. » (Axular, 1643, p. 277 et 313); Oihenart écrit *uc*, *uque*, *bu*, *bute* (*Notitia*, 1638, p. 65; 1656, p. 67, r<sup>o</sup>). Il n'est guère possible de méconnaître là un *u* radical primitif guné; mais au lieu de lui donner le sens naturel de « avoir », M. Van Eys, rentrant en ceci dans la théorie du prince Bonaparte, se montre disposé à y voir le signe du pronom régime. Dans son article, il revient sur l'impératif et dit que *ezak*, *ezan*, *ezazu* signifient « aie-le, ayez-le ». C'est une grave erreur; *ezak* n'est pas l'impératif de « avoir »; *ezak* est l'auxiliaire de l'impératif, et la preuve en est que « aie-le » se rend par *izan* ou *ukhan ezak*, dans lesquelles formules l'idée « avoir » est représentée par *izan* ou *ukhan*. Qu'on me permette de relever en passant d'autres erreurs dans la même page de l'article : « *egizu*, forme simple, ne donne aucun sens »; pardon, *egizu* est *egi* « faire », plus *zu* « vous », et donne le sens de « faites-(le) »; — *onetsak* (1) est *onets* « affectionner », *a* euphonique, et *k* « toi, mâle », c'est-à-dire

(1) *Onhetsac* est aussi simple que *donhetsa* dans ce proverbe d'Oihenart : *Otsoac cer baitetsa, otsemac donhetsa* « ce que le loup fait, à

« aime-(le), ô toi mâle »; — quant à *egotzak*, je n'ai jamais dit que ce fût la forme simple, régulière de *egon* « demeurer »; c'est la forme simple, régulière de *egotz* « jeter, chasser ». M. Van Eys ne m'objectera pas l'*i* final de *onhetsi*, *egotzi*, car, dans les dialectes français, cet *i* disparaît toujours avec les auxiliaires en *eza*, de même que *tu* : *i*, *tu* sont des terminatives participiales étrangères au radical.

Je retrouve une confusion analogue à la page 13 de la brochure et à la page 269 de l'article. Il est, en effet, tout à fait inexact de dire que les formes en *eza*, *adi*, sont des subjonctifs; *dezadan* et *nadin* sont bien les auxiliaires du subjonctif, mais le signe de ce mode est seulement le *n* final; \* *dezat* et *nadi* sont proprement des indicatifs dont les imparfaits *nezan* et *nendin* servaient jadis d'auxiliaires au prétérit défini. A la question de M. Van Eys : « pourquoi le subjonctif au lieu de l'indicatif? » je réponds donc : il n'y a pas ici de subjonctif. Dans l'exemple d'Oihenart cité, *eïheran dadinac egon-egui*, *bidean laster begui* (*Proverbe* n<sup>o</sup> 129), *dadinac* n'est pas plus subjonctif que *denac* ne l'aurait été. Ce proverbe est traduit : « Celui qui a trop tardé au moulin doit courir en chemin »; il nous montre que si les imparfaits en *eza* et *adi* servaient d'auxiliaires au prétérit défini, les présents servaient d'auxiliaires au prétérit indéfini (1). Je remercie à ce propos M. Van Eys de

la louve plaist », où *donhetsa*, c'est-à-dire *d-onhets-a* « le-aimer-euphonique », a nettement le sens de « elle l'aime » (proprement « elle le trouve bon ») et correspond au périphrastique moderne *onhesten du*.

(1) On trouve des exemples démontrant plutôt que ces formes servaient comme auxiliaires du présent. Cf. Dechepare : *Beghatulan hil dadina* (f<sup>o</sup> 5, r<sup>o</sup>) « celui qui meurt dans le péché » ( propr. *en péché*);

m'avoir signalé une inadvertance de mon précédent article; mais elle ne change rien à la question. La preuve que l'idée subjonctive n'est nullement inhérente à *eza* ou *adi* et qu'elle tient seulement au *n* final est fournie notamment par les exemples suivants : *que ydaçu indar eta gratia.... perfectuqui equiteco neure confessionia neure beghatuyez oroz dudan varghamenduya* (Dechepare, f<sup>o</sup> 4, r<sup>o</sup>) « vous, donnez-moi la force et la grâce.... de faire parfaitement ma confession, afin que j'aie le pardon de tous mes péchés » ; *verthutetan deramadan vicia* (*ibid*, f<sup>o</sup> 12, r<sup>o</sup>) « que je conduise ma vie dans les vertus » ; *cer nahi duçu darradan* (*id.*, f<sup>o</sup> 20, v<sup>o</sup>) « que voulez-vous que je dise? » ; *othoitz equin ciccen eleemosynabat luençat* (Liçarrague, Actes, III, 3) « il leur fit prière, pour qu'il eût une aumône » ; *lihaure lan equin ahala, bersec deguiten ezuzala* (Oihenart, *Prov.* n<sup>o</sup> 234) « l'ouvrage que tu es capable de faire toi-même, ne laisse pas que les autres le fassent » ; *hautçaz bozteco equidaçu donua, çure goçoetan naicen ni ere goçatua* (Eliçara *erabiltecco liburua*, 1666, p. 396) « faites-moi le don de me réjouir de ces choses, afin que je sois, moi aussi, réjoui de vos joies » ; Gaste-luçar (1686) traduit ainsi (p. 466) le quatrième commandement de Dieu : *Aita, Amac ohoratuco (tuc), Lurrean aicen lucequi* « tu honoreras les père et mère, afin que tu sois longtemps sur la terre ». M. Duvoisin (*Bible labourdine*, Londres, 1859-1864, p. 1047, Mathieu, II, 8)

*harçaz orhit nadinian* « lorsque je m'en souviens » ; *guztia betha dadinean, hondatcen da* (Axular, 1643, p. 115) « quand il est tout empli, il coule à fond ». Le proverbe cité ci-dessus doit donc être expliqué : « Celui qui demeure trop au moulin, qu'il fasse vite en chemin ».

dit encore : *Guztia dizadazue, nathorren ni ere haren adoratzera* « Mandez-le-moi, que je vienne, moi aussi, pour l'adorer ». Dans sa *Notitia Vasconiac*, Oihenart explique parfaitement que le subjonctif ne diffère essentiellement de l'indicatif que par *n* final (1638, p. 66, 67, 68; 1656, p. 66 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup>, 67 r<sup>o</sup>, 68 v<sup>o</sup>). Les imparfaits indicatifs ne diffèrent donc pas des imparfaits subjonctifs, puisque les premiers sont actuellement terminés par un *n* adventice dans tous les dialectes, excepté en bas-navarrais oriental d'Aezcoa et en haut-navarrais méridional. Oihenart nous apprend d'ailleurs que la troisième personne des imparfaits indicatifs a pour lettre initiale *z*, et la troisième personne subjonctif *t* ; ainsi *ceçm* ou *zeçm* et *zedin* ou *cedin* sont du mode indicatif, *legan* ou *lezan*, et *ledin* du mode subjonctif. Cf. Oihenart, *Prov.*, n<sup>o</sup> 287 : *Itsuak nahi luque bersecu ere itsu liren* « l'aveugle voudrait que les autres fussent aussi aveugles ». Axular, qui cite ce proverbe (1643, p. 357) le complète ainsi : *eta nehor ez lerran deus* « et que personne ne dit rien ».

La question de M. Van Eys vient donc seulement de ce qu'il n'a pas encore nettement dégagé des entraves dont trop de pédagogues l'ont surchargée la véritable nature de la conjugaison périphrastique. Pour exprimer un plus grand nombre de nuances de temps et de modes, on a étendu le cadre restreint du verbe primitif à l'aide d'auxiliaires différents, et se comportant différemment avec l'expression verbale, puisque, par exemple, les auxiliaires en *eza* et *adi* se joignent dans les dialectes français aux radicaux nus des verbes et non, comme abusivement sans doute dans les dialectes espagnols, aux participes passés. Le verbe basque devait, à cette époque, offrir un bien

grand développement devant lequel se pâmeraient les « bas-cophiles » amateurs de nos jours, si enthousiasmés de la complexité du verbe euscarien. Il a perdu, dans la suite des temps, les formes attributives où les deux premières personnes interviennent comme régime direct (1) ; il a perdu les temps formés par l'emploi au mode indicatif des auxiliaires en *eza* et *adi*.

Il a dû perdre également beaucoup de ces formes dérivées par lesquelles on remplace dans les langues agglutinantes les conjonctions aryennes. Dans le quatrième tableau préliminaire de son admirable *Verbe* (2), le prince L.-L. Bonaparte en compte pourtant encore aujourd'hui quarante-quatre pour les quatre grands dialectes littéraires. Parmi elles est la forme causative marquée par *bai* ou *bei* initial, et sur laquelle il est nécessaire que je m'arrête un moment. Dans son *Dictionnaire*, en effet, M. Van Eys avait fait au sujet de cette forme une confusion que j'avais rele-

(1) Le prince Bonaparte retrouve dans Liçarrague les curieuses formes suivantes : *emo* « il te donne à lui », *eman ieçon* « qu'il te donne à lui », *arauté* « ils t'ont à moi », *narauan* « il m'avait à toi », *cerauzquietet* « j'ai vous pl. à lui », *nieçaqueec* « il me peut à eux », *nerauco* « il m'a à lui », *grauzquio* « il nous a à lui », *garauzac* « tu nous as à lui » (*Verbe*, p. 83). — Zavala, dans son *Verbo vizcaino* (p. 8, § 23 à 28), fait allusion à ces formes *anticuadas* qui, dit-il, ont dû « durar hasta casi nuestros dias : y algunas personas », ajoute-t-il, « me han asegurado que le han oido poco o mucho ».

(2) Ce magnifique ouvrage dont l'achèvement doit être ardemment réclamé est indispensable à l'étude du verbe euscarien. C'est le seul qui donne, d'une manière absolument certaine, les formes actuellement en usage dans tous les dialectes basques. Malheureusement, il n'en a encore paru que la première partie et la moitié de la seconde : il serait à désirer que les tableaux complémentaires de cette seconde partie soient prochainement publiés.

vée ; il y persiste aujourd'hui dans son article et prétend me démontrer mon erreur.

Tout d'abord, M. Van Eys me fait dire ce que je n'ai pas dit. Je n'ai point nié que *ba* et *bai* fussent deux formes différentes d'un même mot : j'ai nié, et je nie encore, que *bada* et *baita* soient une seule et même expression verbale. Plus exactement même, j'ai affirmé que dans l'exemple cité de Liçarrague : *zeren hire anaye haur hil baitzen* « parce que celui-ci ton frère était mort », *baitzen* ne s'écrirait point aujourd'hui *bazen*.

Parmi les formes dérivées par préfixation, il faut en distinguer deux en *ba* et une en *bai*. Les deux premières sont nommées, par le prince Bonaparte, « affirmative » et « dubitative » ; elles sont communes à tous les dialectes. La forme « dubitative » correspond à notre conjonction « si » ; quelle que soit l'origine de ce sens de *ba*, que nous n'avons pas à rechercher ici, nous avons affaire à une série d'expressions bien définies et dont font partie les « suppositifs » : *banu* « si je l'avais », etc., des grammairiens, mais qui n'intéresse en rien la discussion. L'autre forme en *ba*, l'affirmative, *bada*, *badu*, peut se rendre par « certes », « il est certes », « il l'a certes » : « En guipuzcoan et en biscalien », dit le prince Bonaparte, « la forme affirmative du transitif *badu*, *badau*, signifie moins *il l'a* que ce que les Espagnols expriment par *ya lo tiene...* » (note 3 du quatrième tableau préliminaire). D'après le même auteur, les dialectes français font un usage plus étendu de ce *ba* affirmatif, qui se met habituellement avec le verbe non périphrastique, à moins qu'il ne soit accompagné de *behar*, *nahi*, etc., ou d'un adjectif.

Les formes en *bai* « causatives » sont propres aux dia-

lectés français. Le souletin actuel dit *bei*, mais Belapeyre, en 1695, écrivait encore *bai*. Dans les livres, ces formes ont deux sens; elles peuvent servir seules à exprimer la conjonction « parce que », ou bien elles constituent proprement ce que M. l'abbé Inchauspe (*Verbe*, p. 6) appelle la « forme d'incidence » et qui est ordinairement précédée des pronoms relatifs ou des conjonctions « comme », « de même que », etc. Ce ne sont pas là, à vrai dire, des propositions incidentes; ce sont des propositions subordonnées. *Non*, *zeren* (1), etc., veulent le *bai*: *anderetan ceren bayta verthutea* « parce que la vertu est dans les dames » (Dechepare, 1545, f<sup>t</sup> 12, v<sup>o</sup>). Les exemples abondent dans Liçarrague; par exemple, Marc, xi, 18: *ceren populu gucia miraculuz baitzegoen haren doctrinaz* « parce que tout le peuple demeurait dans l'admiration de sa doctrine »; *ibid.*, 24, etc.; les quatre exemples du verset 23 cité par M. Van Eys sont précisément ce que M. Inchauspe appelle des formes incidentes, c'est-à-dire appartiennent à une proposition subordonnée, régie par un pronom relatif ou une conjonction relative. Dans ce cas, les dialectes espagnols emploient la forme en *n*: *ceren dan*, *ceren zagoan*, etc.

Donc, dans le passage de Liçarrague cité par M. Van Eys dans son *Dictionnaire*, il n'y a point purement la

(1) La règle n'est pas absolue pour *zeren* après lequel on met, même dans les dialectes français, les formes en *n*; M. J. Duvoisin, dont la compétence, en matière de fait grammatical labourdin, est incontestable, m'assure que l'emploi de *bai* ou du *n* final est indifférent, et que c'est une affaire de goût ou d'euphonie. Mais ceci ne change rien à mon affirmation sur la différence entre *bada* et *baita*, et ne prouve pas que, lorsque Liçarrague a mis *zeren baita*, on doit mettre aujourd'hui *zeren bada*.

particule affirmative, et la phrase étant régie par *zeren* « parce que », il faudrait en 1875, comme on mettait en 1571, *baita* et *baitzen*. Zavala et Darrigol, dont M. Van Eys invoque l'autorité, ne parlent, aux endroits cités, que de la forme affirmative, qu'il y a lieu de distinguer soigneusement de la forme causative, dite incidente par M. Inchauspe.

Avant de terminer, je voudrais encore répondre à une objection de M. Van Eys contre mes critiques. C'est au sujet du mouillement. M. Van Eys, qui a l'habitude du *ñ* mouillé en guipuzcoan, veut absolument que ce son, évidemment étranger au labourdin moderne, y soit primitif. J'ai dit que *baino* se prononce *bai-no* en labourdin et non *baño*; j'ai dit que les sons mouillés devaient être encore plus rares il y a deux siècles. M. Van Eys me demande des preuves et m'accuse d'impressions subjectives. Quelles preuves puis-je donner du premier fait? Toute personne qui parcourra le pays pourra s'assurer qu'excepté sur la côte, où le langage, par parenthèse, se rapproche beaucoup plus du guipuzcoan, où notamment l'aspiration tend manifestement à disparaître, on prononce partout dans le Labourd *bai-no*, *ibi-li*, *zi-har*, et non, comme à Guéthary par exemple, *ba-ño*, *ibi-lli*, *zi-llar*. M. Van Eys ne veut voir là qu'une question d'orthographe; mais alors pourquoi Axular (1643), Gasteluçar (1686), d'Arambillaga (1684), Chourio (1720), Haraneder (1749), écrivent-ils *baiño*, *harequiñ*, *arçaiña*, *oraiño* (*l'Imitation de la Vierge* de 1778 écrit même *oraiño*), tandis que Pouvreau (1660), le traducteur des Catéchismes de la Vieuxville (1731, 1733), Larrégué (1775), Duhalde (1809), sans parler de Liçarrague, mettent *baino*, *harequin*, *oriano* sans tilde? La double

orthographe doit correspondre à une double prononciation; or, les auteurs qui emploient le tilde sont précisément originaires de la côte ou de la Navarre espagnole où le mouillement est ordinaire aujourd'hui. Quant aux *nh*, *lh* de Pouvreau, j'accorde à M. Van Eys que c'est là l'orthographe classique béarnaise pour *ñ*, *ll* espagnol; quand les Béarnais prononcent aujourd'hui partout *montagne* et qu'on écrivait *montanhe*, nul doute que *nh* = *gn*; mais quand Pouvreau écrit *ginharra* ou *anhitz* et qu'on prononce aujourd'hui *gin-harra* ou *an-hitz* (*hai-nitz* même) sans aucune espèce de mouillement dans tout le Labourd, sauf sur la côte, pourquoi aller chercher précisément l'exception et en faire la règle générale? Au surplus, n'est-il pas incontestable, en linguistique générale, que les sons mouillés sont de formation postérieure et secondaire? Le latin ne les avait pas; le provençal les a développés (1). Prétendre, comme dit M. Van Eys en terminant, que la prononciation labourdine générale actuelle vient de la méconnaissance d'un signe orthographique, est un assez étrange argument, surtout alors qu'il s'agit d'un peuple

(1) On pourrait prouver directement la postériorité des sons mouillés. Le latin *humilis*, *humilem* est devenu, avec l'article, *umila* ou *humila* en basque labourdin, *hümila* en souletin, *umilla* en guipuzcoan, *umilla* en labourdin de la côte (Gasteluçar, qui était de Ciboure, près Saint-Jean-de-Luz, écrivait, en 1686, *humilla*); or, qui oserait soutenir, dans un pareil mot, la primitivité du *ll* mouillé? Le mot « fourmi » présente, dans divers dialectes, les permutations suivantes: souletin *inhürri* (non mouillé), biscayen *inürri*, labourdin *chinhaurri*; Pouvreau écrit *inhurri*; Larramendi donne *chingurri*, *chindurri*, *chinaurri*; les formes *chindurri*, *chingurri*, sont-elles compatibles avec un mouillement primitif? Le dialecte dans lequel a écrit Liçarrague n'avait certainement pas de mouillement, car il orthographie *amaquinharreba*, *oraino* et *egundano*.

qui n'écrit pas et qui ne lit guère; était-il plus lettré il y a quelques siècles? Hélas! le premier livre basque imprimé est de 1545, et il n'existe aucun manuscrit dans cette langue remontant même à cette époque.

Au même endroit, je trouve une expression de M. Van Eys également hasardée. Pourquoi, à propos de la prononciation souletine *beno*, le savant grammairien dit-il que les montagnards de la Soule donnent à l'*ai* de *baino* le son d'une diphthongue française, *ce qui est pire encore*? D'abord, *ai* français est une voyelle simple et non une diphthongue. Ensuite, pourquoi est-ce pire? Cette assertion est fondée sur l'influence supposée, mais inadmissible au moins ici, de l'écriture sur le langage. Il n'y a là qu'un phénomène de phonétique habituel aux langues indo-européennes, la permutation, la réduction de *ai* en *e*. En quoi cela peut-il être en soi bon ou mauvais? Le souletin, qui a développé ainsi bien des séries de changements phonétiques, en est devenu d'autant plus important pour l'étude de la langue, et je persiste à prétendre que, si l'on ne peut comprendre les huit dialectes dans une étude générale, il faut y faire entrer les dialectes extrêmes; à ce point de vue, le souletin et le biscayen, dont les verbes notamment sont très-riches et très-instructifs, doivent très-certainement venir avant les dialectes navarrais, tous mixtes ou intermédiaires.

Il n'est pas un des points que je viens de passer rapidement en revue qui n'eût exigé à lui seul une dissertation complète. Mais ce travail est déjà trop long, et j'ai grand'peur d'avoir abusé de la place qui m'est accordée. Puissent ces pages ne pas être trop ennuyeuses à ceux qui, comme Montaigne, ne cherchent aux livres qu'un hon-

nête amusement ! Si quelque passage leur paraît obscur, si l'ensemble du travail est à leurs yeux insuffisant, si les conclusions leur semblent inexactes, ils pourront suivre le conseil que donne le philosophe, en citant son propre exemple : « Les difficultez, si i'en rencontre en lisant, ie n'en ronge pas mes ongles : je les laisse là, apres leur avoir fait vne charge ou deux. Si le livre me fasche, « i'en prends vn autre.... ».

*Bayonne*, le 24 février 1875.



